

1DoTech
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 7 Rue Alfred Kastler
67540 OSTWALD
900 910 993 RCS STRASBOURG

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 1^{er} JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 1^{er} janvier,
A 12 heures,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

La société C3W Sàrl représentée par son co-gérant en la personne de Monsieur Grégory WALTER,
Associé Unique de la société 1DoTech,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de la société C3W Sàrl de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société 2GW,
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros,
Dont le siège social est situé au 33 Rue de la Bruche 67880 Innenheim,
Immatriculée au RCS sous le numéro 993 457 589 R.C.S. Saverne et représentée par son dirigeant en la personne de Monsieur Grégory WALTER.

Monsieur Grégory WALTER au nom de la société G2W Sàrl qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signé par :
Grégory WALTER
FFD5E87367A54D3...

Paraphe
GW